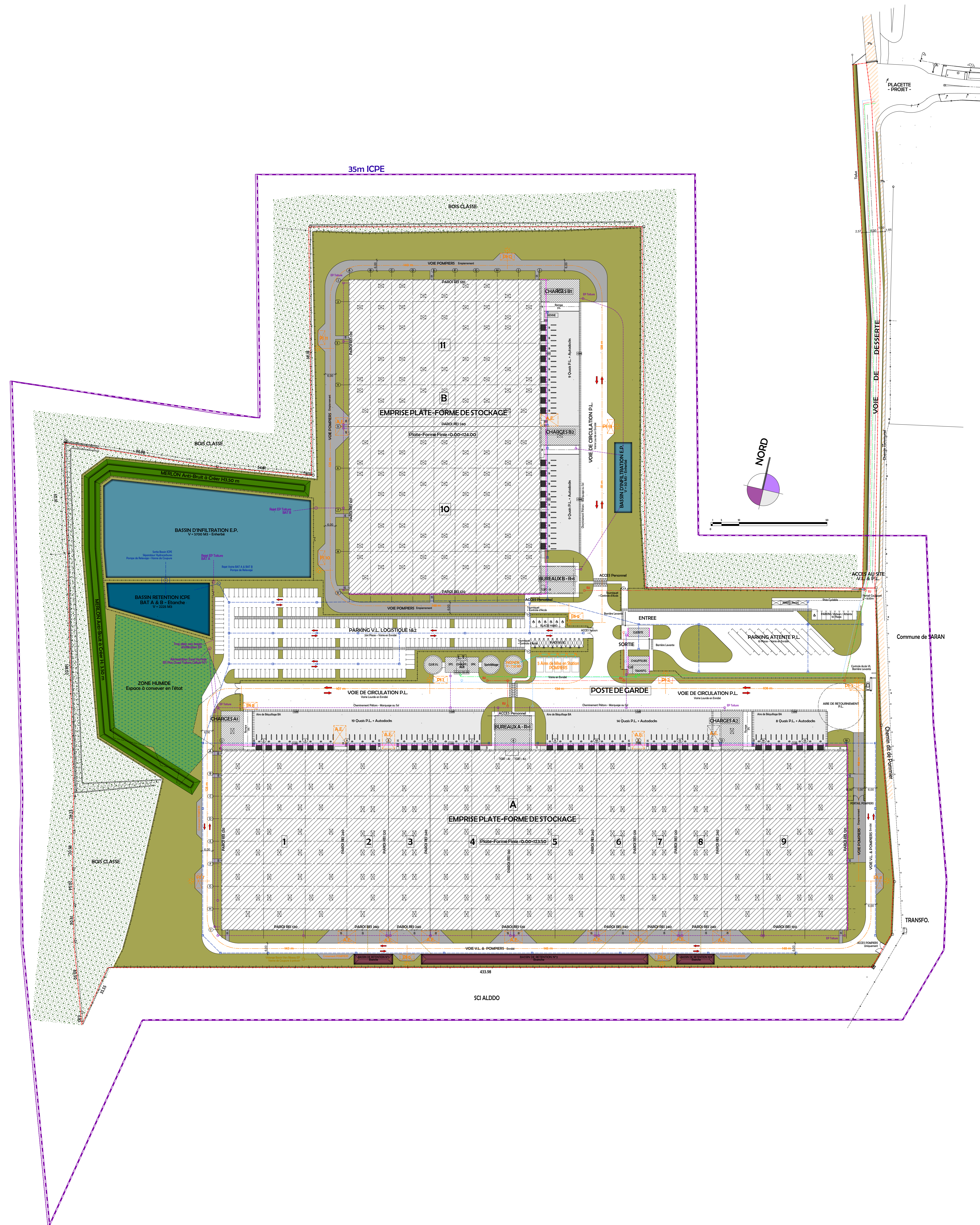


**Pièce jointe n°48**

**Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration**

*9° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement*

Conformément au titre 1<sup>er</sup> du livre V du code de l'environnement, l'autorisation de joindre un plan de masse à une échelle inférieure au 1/200 est sollicitée.



**Légende**

- Electricité
- Eau Usée
- Eaux Pluviales avec hydrocraque à séparer
- Eau Pluviale
- Façade lame miroir
- Cadre treillis soudé
- Distance Poteaux Incendie
- Réseau Eau Potable
- Réseau rétention
- Limite de parcelle
- Espace paysager
- Voie stabilisée
- Voie enrobée
- Aire béquillage en Béton Armé
- Zone humide
- Bassin de rétention ICPE
- Bassin d'infiltration EP

NOTE:  
Ces plans ne sont pas des plans d'exécution, ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construction.

**PROJET D'IMPLANTATION D'UN SITE LOGISTIQUE**

**45520 GIDY**

MATRE D'OUVRAGE	<b>SEQUOIA</b> 20 Boulevard Eugène Darvillat Le Britannia 69003 LYON
MATRE D'OEUVRE	<b>KANOPIA Architectures</b> 127 rue Jeanne d'Arc 75013 PARIS
PROMOTEUR	<b>LEGENDRÉ</b> Océane Building, 1 avenue FOCH 76600 LE HAVRE

**PLAN MASSE ICPE**